

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 573 promulguant à la Côte Française des Somalis et Dépendance,

n° 573

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Numéro JO
n° 15 du 01/08/1943

Date de publication
17 juillet 1943

Date du numéro
1 août 1943

TEXTE INTÉGRAL

Sont promulgués à la Côte Française des Somalis et Dépendances : L'ordonnance du 30 Juin 1943 permettant le mariage postume des personnes décédées depuis la reprise des hostilités en Afrique française. L'ordonnance du 30 Juin 1943 relative aux fausses déclarations en matière de bagages perdus dans les transports par chemin de fer. Le décret du 22 Juin 1943 sur l'organisation des forces armées. Le décret du 22 juin 1943 portant nomination des Commandant en Chef et des Chefs d'état-Major des forces françaises. Le décret du 22 Juin 1943 portant mutation de hauts fonctionnaires dans l'Administration coloniale. Le décret du 1er Juillet 1943 organisant la suppléance d'un des précédents du Comité français de la Libération Nationale. Le décret du 1er Juillet 1943 nommant les chefs d'état-Major généraux des forces de mer et de l'air.